



Comité Technique Local du 25/06/2020

Déclaration liminaire unitaire

Madame la Présidente,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le premier CTL de l'ère post-confinement. Il nous semble d'ores et déjà nécessaire de tirer les premiers enseignements de cette crise sanitaire même si celle-ci est encore probablement loin d'être terminée.

Notre attachement au dialogue social n'est pas un vain mot et pour vous Madame la Directrice ?

Que devons nous penser de votre refus de convoquer en urgence le CTL demandé par les organisations syndicales le 16 mai, de voir que les documents de travail transmis à l'appui du CTL ne sont que copie de ceux transmis en CHS-CT, de voir le temps qu'il vous faut pour ne pas répondre à notre demande d'un CTL en présentiel...

Or, si un temps on nous a expliqué que le « monde d'après » ne ressemblerait en rien à celui d'avant, nous avons la désagréable impression qu'à la DGFIP, le monde d'après pourrait furieusement ressembler à celui d'avant.

Ainsi, les projets, dont le Nouveau Réseau de Proximité, n'ont pas été affectés par le Covid et semblent aussi virulents qu'auparavant si ce n'est plus.

Pourtant, si nous vous avons demandé la convocation d'un CTL en urgence, c'était notamment pour évoquer ce projet de NRP, pour lequel à la lumière de ce qui s'est passé ces trois derniers mois, il y a, à notre sens, tout lieu de l'abandonner.

Durant cette crise sanitaire, nous avons pu constater que les petites structures ont été plus agiles et plus réactives que les grandes qui, elles, ont pâti des problèmes des grandes métropoles (transports en commun) et d'une trop grande spécialisation des tâches. La DGFIP a tenu sa place et joué son rôle dans cette crise inédite, c'est un fait et nous ne pouvons que nous en féliciter collectivement. Mais, si elle a pu le faire, c'est grâce à l'étendue de son réseau de proximité qui a constitué une force et non une fragilité : équipes resserrées, plus grande polyvalence et, donc, management facilité. Certains gros postes se sont en effet trouvés en difficulté du fait d'une trop grande division du travail, rendant peu efficaces voire inopérantes les tentatives de remplacement des agents absents, malgré le volontariat de nombreux agents. De plus, le risque de propagation du virus est facilité quand on dispose de très peu

de structures, comme ce sera le cas si le NRP est appliqué. Pour nous, cette crise n'a fait que confirmer l'inadaptation de ce que vous appelez le Nouveau Réseau de Proximité puisque c'est exactement l'inverse qui a fait notre réactivité.

En clair, il nous paraît urgent de tirer les conséquences de ce constat, et d'abandonner ce projet.

Nous regrettons de vous entendre dire votre souhait de le maintenir.

De plus, il paraît irrespectueux vis-à-vis des collègues concernés et irresponsable de vouloir maintenir le calendrier tout en refusant de préparer l'organisation future et la mise en place d'un premier SGC dans le Cantal alors que vous prévoyez les fermetures des trésoreries de Mauriac, Riom, Saignes et St Martin Valmeroux dans 6 mois seulement. Il est tout aussi irrespectueux de répondre aux collègues qui se questionnent sur leur devenir en pleine période de mutation que nous sommes en 2020 et qu'il faut attendre le mouvement local de 2021 !

Tout ceci est un mauvais signal adressé aux agents de la DDFiP du Cantal.

C'est aussi faire preuve d'un profond mépris à l'égard des agents qui se sont mobilisés par la grève et les manifestations pour le retrait pur et simple d'un chantier dont le seul but est la destruction du service public des Finances

Il en existe malheureusement d'autres, notamment liés à l'opacité des décisions que vous prenez. Vous avez ainsi convenu d'appliquer à la lettre la réforme de la fonction publique et entre autre l'abandon des CAPL. Vous considérez désormais que vous n'avez pas à communiquer d'information aux représentants du personnel lors des mouvements locaux de mutation. Même approche, concernant la prime covid, où ni les organisations syndicales, ni même les responsables de structure ne sont avertis sur les bénéficiaires (catégorie d'agents, nombre par structure, nombre par grade) de cette prime.

Nous vous avons rappelé le rôle essentiel des CHS-CT alors que leur suppression est programmée.

Ce mutisme et cette opacité entretiennent forcément la suspicion, et il est de plus en plus fréquent d'entendre nos collègues parler de « fait du principe », « tête du client » ...

Nous souhaitons vous alerter sur l'ambiance dans les services qui se dégrade, et votre méthode y contribue, ce constat émane de tous les grades.

Autres facteurs de tensions dans les services : l'ordonnance relative à la retenue des jours RTT et de congés ainsi que l'information donnée aux agents que les jours de report de congés 2019 non pris au 2 mai seraient perdus, contredisant ce que vous nous aviez indiqué en avril dernier.

La liste pourrait être encore plus longue, c'est pourquoi nous vous demandons de prendre en compte ce malaise et de veiller à plus de transparence.

Les OS ne s'associeront pas de quelques façons que ce soit ni à la destruction de la DGFIP ni au recul ou à la perte des droits et garanties des agents.

Le dialogue social n'a de sens que s'il fait aboutir les revendications des agents en toute transparence et dans le respect des instances et des élus.